

Réforme bancaire : le statu quo, c'est maintenant !

■ Communiqué de Solidarité & Progrès ■ Clichy, le 28 novembre 2012

Nous venons de prendre connaissance du projet de loi Moscovici de réforme bancaire et financière. Comme l'on pouvait hélas le craindre, derrière une apparence contraignante pour les banques, la réforme ne séparera pas la spéculation des activités normales, et permettrait en réalité de laisser passer tout et n'importe quoi.

Si l'article 2 du projet de loi, dont Le Monde a obtenu copie, vise à cantonner les activités spéculatives dans une filiale de la banque, il est précisé : « comme si elle n'appartenait pas au groupe bancaire qui la contrôle »... Ce « comme si » sonne bien comme un aveu maladroit.

En effet, il s'agira toujours des mêmes banques, avec les mêmes dirigeants, la même stratégie, les mêmes produits financiers, la même politique de crédit insuffisante, le même risque de faillite et le même chantage au renflouement. **Car en cas de faillite, il y aura toujours le risque d'une déstabilisation de l'ensemble de la banque, et donc la nécessité**

d'un renflouement public. Il n'y a d'ailleurs pas d'automaticité prévue pour que les pertes financières incombent aux actionnaires et autres détenteurs de fonds propres en cas de défaut.

Dans sa feuille de route sur la réforme bancaire fournie aux députés et sénateurs, **Solidarité & Progrès appelle à une séparation totale entre banques de dépôt et de crédit d'une part, et banques d'investissement et de marché de l'autre** ; il s'agit non seulement du seul moyen de faire cesser le chantage financier sur l'économie, mais également de reprendre le contrôle du crédit et mener une politique d'investissement productif, seule à même de relancer l'emploi qualifié et l'innovation technologique.

Il reste que les pertes financières accumulées depuis la crise de 2007/2008 n'ont toujours pas été purgées... Faudra-t-il attendre que les banques nous tombent sur la tête pour les couper en deux ?

**La réforme
ne séparera pas
la spéculation
des activités
normales.**

Solidarité & progrès 
www.solidariteetprogres.org | BP27 92114 Clichy cedex | 01 76 69 14 50

Picardie-Nord Pas de Calais : 06 14 17 48 74 / picardie-nordpasdecalsais@solidariteetprogres.org // **Bretagne** : 02 56 51 82 13 / 06 23 80 58 79 / bretagne@solidariteetprogres.org // **Alsace-Lorraine** : 06 11 32 34 59 // **Sud-Est & Rhône-Alpes** : 04 26 23 08 40 / 06 28 75 06 84 / rhone-alpes@solidariteetprogres.org // **Normandie** : 06 19 29 02 89 // **Sud-Ouest** : 06 38 85 08 22 / toulouse@solidariteetprogres.org // **Côte d'Or - Franche-Comté** : 01 76 21 05 26